



**HAL**  
open science

# La beauté du problème de plan dans le "De orbis terrae concordia".

Tristan Vigliano

► **To cite this version:**

Tristan Vigliano. La beauté du problème de plan dans le "De orbis terrae concordia".. Paul-Victor Desarbres; Emilie Leborgne; Frank Lestringant; Tristan Vigliano. Guillaume Postel, écrits et influence., Sorbonne Université Presses, pp.31-46, 2022, 979-10-231-0725-8. halshs-03946741

**HAL Id: halshs-03946741**

**<https://shs.hal.science/halshs-03946741>**

Submitted on 19 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La beauté du problème de plan dans le *De orbis terræ concordia*

Tristan Vigliano (Aix Marseille Université, CIELAM, Aix-en-Provence, France)

**[Pour citer cet article, on se reportera de préférence à la version papier : T. Vigliano, « La beauté du problème de plan dans le *De orbis terræ concordia*, dans Guillaume Postel. *Écrits et influence*, éd. par Paul-Victor Desarbres, Émilie Leborgne, Frank Lestringant et T. Vigliano, Sorbonne Université Presses, 2022, p. 31-46].**

Que l'on veuille l'éditer, la traduire ou simplement la commenter, il est difficile d'aborder l'œuvre de Postel sans une certaine appréhension. La première cause en est l'ampleur des matières embrassées, qui peut décourager par son érudition : c'est là une difficulté qu'on serait bien en peine de nier. Mais l'interprète redoutera aussi une forme de confusion, liée dans son esprit à la dimension mystico-prophétique de cette œuvre, ainsi qu'à une expression plus réputée pour ses embarras syntaxiques que pour sa pureté.

Ces motifs de crainte compliquent notamment l'entrée dans le grand-œuvre sur la concorde universelle, le *De orbis terræ concordia*, paru en 1543-1544<sup>1</sup>. L'ambition du projet qui en sous-tend les quatre livres s'affiche dès l'épître dédicatoire, adressée à rien moins qu'« à l'ensemble des princes et des Grands soucieux de conserver et d'accroître la vraie piété chrétienne, ainsi qu'à l'assemblée de toute la sainte Église<sup>2</sup> ». Une vision terrifiante du jugement à venir aurait déterminé la rédaction du texte, et la faveur de Dieu aurait permis que ce texte soit achevé en moins de deux mois<sup>3</sup> : or, Postel convient que cela a apporté à son esprit un apaisement dont il avait besoin<sup>4</sup>. Enfin, lui-même se justifie longuement de n'avoir pas écrit

---

<sup>1</sup> Le livre I paraît chez Pierre Gromors en 1543 (USTC, n° 149071 et 149239), l'ensemble du traité chez Johannes Oporinus en 1544 (USTC, n° 630808). Cf. *Les Écrits de Guillaume Postel*, II, p. 30-37. Les tribulations expliquant cette parution en deux temps sont exposées par Postel lui-même dans l'*Alcorani [...] et Evangelistarum Liber Concordiæ* (ci-après AELC), p. 8-12. Voir aussi *Prophet of the Restitution*, p. 42-45.

<sup>2</sup> « *Gulielmus Postellus principibus magnatibusque veræ in Deum Pietatis conseruatoribus & amplificatoribus, totiusque sanctæ Ecclesiæ consortio S.* » (Postel, *De orbis terræ concordia*, ci-après DOTC, f. α 2 r°).

<sup>3</sup> « *horrenda divini iudicii species mihi est ob oculos obversata Jesu Christo anteaactæ vitæ rationem petente antequam ad hoc argumenti descenderim, ut vero me quodam divino favore adjutum credam in eo scribendo, facit angusti temporis brevitatis. Quatuor enim librorum De orbis concordia [...] intra bimestre spatium composui & scripsi* » (AELC, p. 5-6)

<sup>4</sup> « *nisi enim à perditissima aulicæ larvæ fluctuatione me deus, (Fateri enim non vereor quod deum latere non potest) in hanc adduxisset mentis tranquiliorem cogitationem* » (*ibid.*, p. 5).

à la manière de Cicéron, parce que celui-ci ne pratiqua pas le genre humble requis dans son exposé<sup>5</sup> ; et de conclure : « *Verum satis latine scripsi, si sat vere*<sup>6</sup> ».

Encore faut-il noter que cette formule est remarquablement frappée : convenir ainsi que l'on manque d'élégance n'est pas complètement inélégant. Le style postellien est plus fluide qu'on ne le croit souvent<sup>7</sup>. La confusion redoutée du propos ne se trouve pas là, et l'on évitera de souscrire trop vite aux jugements de l'auteur à ce sujet. On ne peut dire non plus que l'impulsion mystique ait empêché Postel de s'expliquer, plutôt clairement, sur ses visées. Le *De orbis terræ concordia*, indique son auteur, n'a pas été écrit pour ceux que guide déjà l'Esprit saint et à qui suffisent les vérités de la foi : il prouve la vérité du christianisme à l'aide de la raison, pour des peuples qui n'en ont pas encore été persuadés. L'ouvrage, poursuit-il, servira de la sorte à des missions qu'on a eu tort de négliger, qui devront être menées dans la langue des peuples à convertir, et auxquelles Postel compte bien prendre sa part rapidement : ce qui lui permettra en outre de dénicher certains manuscrits grecs à même d'enrichir la bibliothèque royale de Fontainebleau. Comme on voit, les intentions se résument de manière assez simple. Il suffit de se reporter à l'épître dédicatoire pour les trouver exposées<sup>8</sup>.

En réalité, dans le *De orbis terræ concordia*, c'est par la mise en œuvre de telles intentions que la ligne se trouble : pour le dire autrement, c'est le plan qui n'est pas clair. Nous le montrerons ici par une vue générale de l'œuvre, ainsi que par une analyse plus détaillée du livre II, consacré à la réfutation de l'islam. Les problèmes que pose l'ordre suivi, en dépit de réussites incontestables, seront peu à peu mis en évidence. Puis des hypothèses seront avancées pour les expliquer, sans alléguer trop vite les brumes du mysticisme ni, à plus forte raison, de la pathologie. Car le problème de plan, chez Postel, n'appelle aucune condescendance, bien au contraire.

Il ne fait pas de doute que le *De orbis terræ concordia* ait une architecture, puisqu'elle est présentée par Postel en personne, dans la préface de l'*Alcorani [...] et Evangelistarum concordia Liber*. Bien que le passage soit un peu long, on le citera presque en entier, pour montrer à quel point cette architecture est non seulement pensée, mais exhibée par l'humaniste. Les indications entre crochets sont nôtres :

Quel que soit le résultat, j'ai essayé de traiter le sujet avec pédagogie. [A] Lorsque l'on cherche l'accord complet entre des hommes dont l'avis est opposé, le premier temps consiste à établir, à soutenir et à prouver la vérité ; [B] le deuxième, à réfuter l'erreur ; [C] le troisième, à exposer tout ce qu'ont en commun les deux parties ; [D] le quatrième, à

<sup>5</sup> « *Humili & ad demonstrationes accommodato dicendi genere, quale amplector ego, & quotquot naturæ obscuritatem tractant, nunquam usus est Cicero* » (DOTC, f. [α 3] v<sup>o</sup>).

<sup>6</sup> *Ibid.*, f. [α 4] r<sup>o</sup>.

<sup>7</sup> Il y a quarante ans déjà, Jacques Bailbé s'inscrivait en faux contre jugement négatif de Lucien Febvre (« La recherche de l'expressivité dans quelques traités de Postel », dans Colloque d'Avranches, p. 327-336). Mais il s'intéresse surtout aux textes en français. Il faudrait faire de même avec l'œuvre latine.

<sup>8</sup> DOTC, f. α 2 r<sup>o</sup> – [α 3] v<sup>o</sup>.

indiquer comment [*qua ratione*] ces parties adverses se rejoignent, par la substitution du vrai au faux.

[A] C'est pourquoi, dans mon premier livre, j'ai établi, soutenu, confirmé ce qui mérite en propre le nom de vérité (car elle a plusieurs faces) : est vrai ce qui figure dans les saintes maximes de Jésus-Christ sur la piété. Je n'ai pas eu recours à l'autorité, comme Agostinus Eugubinus, Justin, Théodoret et presque tous les autres avant moi, mais à la raison et à la démonstration. Toutefois, la sainte trinité, la création du monde *ex nihilo*, la résurrection et l'immortalité de l'âme sont rejetées par certains philosophes. Les chrétiens, eux, ont plus tôt fait d'y croire que de les concevoir par la raison. Et puis il y a surtout ce surgissement universel de l'impiété [qu'est le protestantisme]. C'est donc là-dessus que j'ai fait porter en priorité mon discours et ma démonstration, à l'aide des arguments les plus puissants. [B2] Mais comme la fausseté aussi a plusieurs faces, et qu'il n'y a cependant rien de plus faux que ce qui contredit diamétralement la vérité des Évangiles, j'ai entrepris en deuxième lieu de balayer le discours pervers du Coran, sans me fonder sur les Latins et leurs histoires fabuleuses, ni sur certaines rhapsodies, aussi répandues chez nous qu'inconnues de nos adversaires, mais en allant directement aux manuscrits arabes – depuis trois cents ans, je suis le seul Latin à y avoir réussi : ceci soit dit sans envie – et en citant de prestigieux auteurs, dont ces adversaires ne puissent amoindrir le crédit. Mais je n'ai pas non plus pensé qu'il fallait seulement éplucher les maximes de leur loi. [B1] Avant de passer le Coran au peigne fin, j'ai dépeint Muhamed, depuis le berceau jusqu'à la mort, et j'ai soigneusement expliqué par quels moyens, ou plutôt par quels hasards, il atteignit le degré d'artifice nécessaire au succès si soudain de son dogme. [B3] Puis, à la fin du livre II, j'ai exposé les malheurs qu'il causa à ce bas monde et l'infélicité de tant de si grands peuples qui vivent sous ce dogme pernicieux. [C] Dans le livre III, il m'a paru utile d'examiner toutes les coutumes existant sur terre en matière de droit religieux et profane : j'y traite des religions de toutes sortes depuis la Création, et des points sur lesquels se rejoignent tous les peuples. [D1] Le livre IV explique d'abord comment les religions peuvent être conciliées et transformées, sans occasions de trouble. Il commence par présenter l'état d'esprit nécessaire pour entreprendre les Muhamédiques, ainsi que les astuces permettant d'instiller la vérité sans jamais évoquer la fausseté du Coran : car si quelqu'un critique ne serait-ce qu'un iota du Coran, qui constitue une preuve d'une manifeste fausseté, ou émet le moindre doute, il mérite – et, d'ordinaire, connaît – une mort instantanée, d'ailleurs prescrite par cette loi. [D2] Dans un deuxième temps, j'ai œuvré contre les païens et les Indiens, principalement par la substitution de nos principes à leurs erreurs. [D3] Quant aux juifs, je m'en suis occupé de même, dans la dernière partie du livre : j'ai tiré mes arguments non seulement de la nature, mais aussi des écrits talmudiques et des savants dont ils approuvent les positions ; j'ai eu recours à des autorités qu'ils ne puissent combattre<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> « *Conatus certe sum hoc quicquid id est instar disciplinæ tractare. Qui enim vult omnino inter adversæ opinionis homines componere, primo ponit, asserit, probatque verum, secundo in loco falsum refutat, tertio si quid utrique parti sit commune exponit, Quarto qua ratione per omnia convenient partes adversæ substitutis loco falsi veris ostendit. Primo itaque libro quod verum proprie dici haberique debet (nam verum multiplex est) id est quæ in sancti Jesu Christi religionis placitis habentur, non ex autoritate ut Augustinus Eugubinus, Justinus Theodoretus & ferme nullus non ante me fecit) sed ex ratione demonstrationeque posui asserui confirmavi. [...] Quum autem sit falsitas etiam multiplex, nullum tamen genus sit falsius quam quod ex diametro evangelicæ veritati repugnat, perditam Alcorani suasionem secundo loco eliminandam sumpsit, non ex latinis & fabulosis historiis quorundamve rapsodiis, ut nobis vulgatissimis ita adversariis omnino inauditis, sed ex ipsissimis exemplaribus Arabicis, (quod unus absitdicto invidia inter homines latinos a trecentis annis*

On commentera par la suite certains détails de ce plan. Notons, pour l'instant, que son explicitation suit elle-même un ordre assez clair. Postel énonce d'abord les principes permettant d'atteindre la concorde universelle recherchée. Il propose à cet effet une brève méthode, qui peut éventuellement évoquer le tout premier chapitre de la *Somme contre les Gentils*, sur l'office du sage, où Thomas d'Aquin montre la nécessité d'articuler la démonstration (ici, A) à la réfutation (B). Mais les deux derniers temps (C et D) paraissent originaux, par lesquels il semble que la concorde se distingue de la controverse. D, en particulier, attire l'attention car il n'a pas tout à fait le même statut qu'A ou B, ni même que C : il tend à constituer une sorte de méthode (« *qua ratione* ») à l'intérieur de la méthode, point qui aura son importance ; « indiquer comment [l]es parties adverses se rejoignent, par la substitution du vrai au faux » n'est pas exactement « substituer le vrai au faux ».

Ces principes étant posés, Postel peut en présenter l'application à son traité. Dans cette présentation, la composition du *De orbis terræ concordia* est analysée au niveau de l'ouvrage, comme à celui des différents livres, du moins pour les livres II et IV, dont les sous-parties sont dégagées. Ce n'est pas le cas pour le livre I ni pour le livre III, mais il en résulte un harmonieux effet d'alternance et, par conséquent, de variété dans le propos, qui ne nuit aucunement à l'impression générale d'ordre. Dans le livre I sont d'ailleurs signalés des points saillants, qui consonent avec un avis « *lectoris candido* », dans le traité proprement dit :

Bienveillant lecteur, qui que tu sois, si tu n'as pas le temps de lire tout cet ouvrage, je te supplie de parcourir au moins les chapitres III, IV, VII, VIII, X, XIV, XX, XXI, XXII. Et si c'est encore trop, lis les chapitres III, IV, XX et XXI. Je n'hésite pas à l'affirmer sans hardiesse : le seul effet que cela peut avoir sur quiconque aura lu ces chapitres attentivement, dans l'intention d'apprendre et non de contredire, c'est que la raison lui permettra non seulement de se donner à lui-même satisfaction sur des matières compliquées, mais aussi de persuader les autres, pourvu qu'ils la suivent et quelque éloignés qu'ils soient de la vérité<sup>10</sup>.

---

*præstare potui) & illis authoribus quorum fidem elevare adversarii non possint, nec vero ea tantum quæ in legis placitis habentur excutienda duxi, sed quibus artibus aut casibus potius in eam astutiam venerit Muhamedes, ut ejus dogma tam repente probaretur, diligenter illo ab incunabulis ad mortem usque descripto ante excussionem Alcorani tradidi, demum quid miseræ huic orbi invexerit, quanque infeliciter agant sub pernicioso dogmate tanti totque populi in fine ejusdem secundi libri sum persecutus. Tertio, Quid universus orbis tam jure religionis quam profane habeat, tractatis ab orbe condito omnium generum religionibus, omniumque populorum consensu expendere visum est. Quartus liber primo in loco tradit quomodo religiones sine seditione conciliari mutarique possint, & primo quo ingenio sint adoriendi Muhamedici, quoque astu veritas sit instillanda sine ulla falsitatis Alcorani mentione. Nam si quisquam vel Iota unum Alcorani eleveit (quod est manifeste falsitatis argumentum) induque dubium vocet ex legis ejusdem præscripto mortem presentissimam & meretur & pati solet. secundo in ordine egi in Ethnicos & Indos potissimum nostra falsis substituendo. Judæos vero in postrema libri parte [...] rationibus tam à natura quam ex Talmudicis & illis probatis opinionibus peritis, adhibitaque autoritate cui refragari nequeant tractavi » (AELC, p. 6-8).*

<sup>10</sup> « *Te obtestor, quisquis es candide Lector, si non vacat, ut totum hunc librum perlegas, saltem percurras cap. 3. 4. 7. 8. 10. 14. 20. 21. 22. aut si pauciora licet, lege 3. 4. 20. 21. Id enim unum sine temperitate affirmare non dubito, futurum, ut quisquis discendi, non contradicendi animo, ea Capita attente legerit, possit ratione sibi non tantum in arduis rebus satisfacere, sed et cæteris quantumvis à vero alienis, modo rationem ducem sequantur, eadem persuadere* » (DOTC, f. [α 1] v°).

Les chapitres dont il est ici question sont les chapitres du livre I : on pourrait imputer à un défaut de clarté le fait que ce ne soit pas précisé, si cette omission ne s'expliquait selon toute vraisemblance par l'histoire éditoriale complexe du traité, dont Postel dut d'abord se résoudre à imprimer séparément le premier livre, en attendant en vain que l'ensemble de l'ouvrage fût examiné par la Sorbonne ; le protestant bâlois Johannes Oporinus, à qui il confie finalement son manuscrit, s'est très probablement contenté de reproduire l'avis rédigé pour cette première impression. Les chapitres III, IV, XX et XXI portent précisément sur la trinité, la création, l'immortalité et la résurrection<sup>11</sup>, mentionnées dans la préface de l'*Alcorani... et Evangelistarum concordia Liber*.

Le livre II, qui nous intéresse plus particulièrement, ne contredit pas davantage cette annonce de plan. Tout au plus celle-ci opère-t-elle une certaine simplification, mais elle fait ainsi ressortir une tripartition qui est, en effet, un trait essentiel des pages décrites. Car le cœur de ce livre II est bel et bien une réfutation du Coran, qui fait l'objet du chapitre XIII, long de soixante-douze pages<sup>12</sup>. Les chapitres qui la précèdent, soit I à XII, sont longs de vingt-et-une pages ; les chapitres qui la suivent, soit XIV à XX, occupent dix-sept pages : ce qui n'est pas loin d'équilibrer les volumes<sup>13</sup>. Les premiers sont principalement consacrés à la vie du prophète de l'islam<sup>14</sup> ; les seconds, au désordre dans lequel vivent les nations musulmanes et aux violences dont fourmillent leurs histoires<sup>15</sup>, ironiquement interprétées par Postel comme des « bienfaits de la loi de Muhamed<sup>16</sup> ». Encore dit-on à dessein que tel est leur sujet principal, et non seulement unique, car les chapitres IX à XI portent sur les cérémonies islamiques et sur la nature du Coran, quand les chapitres XIV à XVII ont trait à des matières théologiques<sup>17</sup> : de longueur sensiblement équivalente eux aussi, ils servent de transition avec la réfutation du texte coranique. Ainsi se dessine une composition clairement concentrique, que ne démentent pas deux importants encadrements. Les onze premières pages du livre II consistent en effet en une « préface [...] et exhortation aux hommes vraiment pieux, afin qu'ils se préparent à combattre

---

<sup>11</sup> « *De sacrosancta trinitate et trino Deo [...] De creatione mundi, et an mundus sit ab æterno [...] De animorum immortalitate, probationes [...] De resurrectione* » (*DOTC*, I, III, p. 16 ; IV, p. 28 ; XX, p. 111 ; XXI, p. 119).

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 157-229 (« *Alcorani per capita singula seu Asuar, excussio* »).

<sup>13</sup> *Ibid.*, respectivement p. 136-157 et p. 230-247.

<sup>14</sup> « *Muhamedicæ persuasionis expositio & refutatio. Vita Muhamedis legislatoris Arabum* » (*ibid.*, II, I, p. 136), « *Quibus parentibus ortus sit Muhamedes* » (II, p. 136) ; « *De Mechæ habitatoribus, et quas occasiones factionis habuerit Muhamedes* » (III, p. 138) ; « *De adolescentia Muhamedis* » (IV, p. 138) ; « *Quo principio ad fortunam splendidiorem transierit* » (V, p. 139) ; « *Quibus fautoribus potentiam collegit* » (VI, p. 141) ; « *Quibus cum affinitatem junxerit* » (VII, p. 145) ; « *De miraculis Muhamedis* » (VIII, p. 147).

<sup>15</sup> « *Quantum infælicitatis sub hac lege patiantur Respublicæ* » (*ibid.*, II, XIX, p. 233) ; « *Res eorum populorum, qui nomina dedere Muhameti* » (XX, p. 238).

<sup>16</sup> « *Beneficia sunt legis Muhamedis* » (*ibid.*, p. 247).

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 151-157 (I, IX, « *De ceremoniis a Muhamede institutis* », p. 151 ; X, « *De Alcorano, Suneh, et cæteris libris Muhamedicorum, eorumque approbatione* », p. 152 ; XI, « *Quis sit scopus et summa Alcorani* », p. 155 ; « *Quæ ex veteri novoque testamento habeat* », p. 156) et p. 229-233 (« *De Deo et fine ultimo errata* », XIV, p. 229 ; « *De angelica natura* », XV, p. 230 ; « *De demonibus* », XVI, p. 231 ; « *Quæ in naturam admiserit* », XVII, p. 232).

par les lettres et l'argumentation rationnelle l'ordure honteuse des muhamédiennes, et qu'ils répondent aux objections de leurs princes<sup>18</sup> ». Les treize dernières pages, qui leur font pendant, sont présentées de la façon suivante :

Première rencontre avec les musulmans, déjà traduite en arabe par l'auteur, et dont le titre arabe est : *Résumé de tous savoirs requis pour l'excellence des hommes*. On y trouvera une preuve sommaire de la trinité, des louanges de Jésus-Christ et de l'Évangile extraites du Coran, et les principales erreurs de cette croyance<sup>19</sup>.

L'ensemble produit, au moins à première vue, une symétrie aussi heureuse que rigoureuse. Car elle met en valeur, par un système d'emboîtements successifs, ce centre que constitue la réfutation du texte coranique. Or, Postel insiste avec raison sur l'originalité de cette réfutation, qui ne tient pas seulement au fait qu'il se soit fondé sur des sources arabes, d'ailleurs peu définies.

Cette originalité consiste surtout à suivre l'ordre des sourates, c'est-à-dire des chapitres du Coran. Postel lui-même affirme dans son texte que tous ses prédécesseurs procédaient au contraire par rubriques. En fait, cela est vrai de Riccoldo da Monte Croce, Nicolas de Cues et Juan Andrés, mais non de Denys de Ryckel, qu'il cite aussi parmi ses sources<sup>20</sup> : toutefois, la réfutation par sourates a peu de précédents dans la tradition occidentale. Elle put, du reste, désarçonner certains de ses lecteurs : il est probablement significatif que Blaise de Vigenère, qui cite la « Concorde du monde », dans ses *Illustrations à l'Histoire de Chalcondyle*, et qui propose à son tour une réfutation du Coran assez précise pour que l'on puisse y voir les éléments d'une traduction française de ce texte, revienne à un agencement par lieux<sup>21</sup>.

L'ordre suivi par Postel dans son propre examen paraît néanmoins très judicieux, pour la raison, certes paradoxale, qu'il conduit inévitablement à des répétitions. Le lecteur fait ainsi l'épreuve de ces répétitions, en effet caractéristiques du style coranique, mais que toute la controverse chrétienne dénonce comme un indice d'irrationalité : en suivant le mouvement du texte qu'il examine, Postel le réfute déjà. Mieux : cachant de moins en moins son impatience

---

<sup>18</sup> « *Præfatio in secundum librum de orbis concordia, & adhortatio ad vere pios homines, ut se ad congregiendum literis & rationibus cum fœda Muhamediorum colluvie parent, principumque occupationibus succurrant* » (*ibid.*, II, p. 125 – p. 125-136 pour l'ensemble de la section).

<sup>19</sup> « *Primus cum mussulmanis congressus jam ab authore Arabice versus, cui titulus arabice est, Omnium doctrinarum quæ ad hominum excellentiam requiruntur compendium. Continet vero probationem trinitatis compendiarum, laudes Jesu Christi, & evangelii, ex Alcorano decerptas, & præcipua ejus persuasionis errata* » (*ibid.*, II, p. 248).

<sup>20</sup> *Ibid.*, II, p. 157. Sur la lecture de Riccoldo par Postel, voir Jean-Claude Margolin, « Sur quelques ouvrages de la bibliothèque de Postel annotés de sa main », dans *Colloque d'Avranches*, p. 117-121.

<sup>21</sup> Blaise de Vigenère, *Illustrations sur l'Histoire de Chalcondyle*, Paris, veuves L'Angelier et Guillemot, 1612, p. 501-519.

devant les répétitions constatées, il omet peu à peu d'étudier une, puis deux, puis plusieurs sources, par des ellipses au terme desquelles le Coran semble de plus en plus inconsistant. Or, quoique Postel ne le fasse pas, on est tenté de mettre en rapport cette progressive évanescence avec l'ordre de longueur décroissant selon lequel se présentent les chapitres du texte coranique : il semble qu'il y ait là une autre forme d'imitation, dont la valeur ne serait pas moins persuasive.

C'est ainsi que la composition concentrique du livre II fait ressortir la dynamique linéaire du chapitre XIII. Mais cette composition concentrique n'est elle-même pas exclusive d'une composition linéaire plus étendue. Car le livre II, comme le suggère Postel dans la préface de *l'Alcorani... et Evangelistarum concordia Liber*, suit aussi un ordre chronologique. Il part de Muhamed et pousse jusqu'à ses derniers successeurs, en passant par le Coran, que toute la controverse chrétienne considère comme l'œuvre du prophète, et non comme la Parole de Dieu, qui lui aurait été révélée. On pourrait même dire que le livre II part d'Héraclius, empereur chrétien dont l'essor de l'islam aurait puni les défaillances et qu'incrimine la préface, pour mieux recommander aux princes chrétiens contemporains de ne pas répéter ses erreurs, et qu'il pousse jusqu'à ce futur proche où des missions seront menées dans les pays musulmans, au cours desquelles on utilisera les écrits de Postel : il est frappant de remarquer avec quelle constance celui-ci pratique l'autocitation, non seulement pour construire une œuvre de livre en livre, mais pour articuler cette œuvre à la réalisation du projet qu'il promet. Le plan, décidément, semble impeccable.

Dans ce plan, pourtant extrêmement original, s'incarnent peut-être mieux que dans tout texte comparable ces deux traits majeurs de la controverse médiévale puis renaissance contre l'islam que nous avons ailleurs proposé d'appeler hypercoranocentrisme et mahométocentrisme : hypertrophie de la centralité du texte coranique dans l'image que l'on donne de cette religion et, concomitamment, focalisation outrée sur la personne de son prophète. Mais c'est là que les choses se compliquent. Car au livre IV, Postel présente une « méthode pour persuader les muhamédiques », « *Suadendi Muhamedicis formula*<sup>22</sup> ». Exposée sur une dizaine de pages, cette méthode se fonde sur la conviction que le principal point de désaccord entre chrétiens et musulmans est la divinité du Christ, mais que celle-ci ne doit pas être mentionnée tout de suite. On prouvera d'abord l'existence d'une Trinité<sup>23</sup>. On exaltera ensuite

---

<sup>22</sup> DOTC, IV, p. 329. La méthode en question prend fin p. 340, quand commence le chapitre « *Ethnicos ad veritatem trahendi modus* ».

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 329-331.



la dignité humaine<sup>24</sup> : en célébrant les vies des saints et celle de Jésus ; en se servant pour cela du Coran, du *tafsîr* et de la *Sunna*, mais de manière positive ; en suggérant que l'exemple donné par Muhamed rabaisse l'homme, au contraire, mais « sans jamais le désigner et sans que son nom soit exposé de manière inopportune à la risée<sup>25</sup> ». Alors seulement, on progressera de l'exposé sur la nature humaine vers la démonstration de la divinité du Christ<sup>26</sup>. Puis on montrera que le christianisme, contrairement à l'islam, permet à l'homme d'accomplir ses devoirs envers Dieu, envers lui-même et envers ses frères<sup>27</sup>. Enfin, mais toujours de manière progressive, on en viendra à réfuter le Coran : « *Quomodo sit falsa persuasio refutanda*<sup>28</sup> » est le titre du court chapitre qui explique comment faire. Ces explications tiennent en moins d'une page, puisque Postel s'attache très vite à exposer les accommodements provisoires qui peuvent être consentis aux musulmans en matière de rites<sup>29</sup>. C'est dire que le résumé fourni par l'*Alcorani [...] et Evangelistarum concordia Liber* durcit à peine le trait, quand il annonce que cette dizaine de pages « présent[e] l'état d'esprit nécessaire pour entreprendre les muhamédiques, ainsi que les astuces permettant d'instiller la vérité sans jamais évoquer la fausseté du Coran<sup>30</sup> ». Notre lecteur aura compris le problème qui se pose : s'en prendre à la personne de Muhamed et évoquer la fausseté du Coran, c'est précisément ce que fait le livre II *De orbis terræ concordia* ; c'est même ce que signale tout son plan et ce plan, à cet égard, paraît donc illogique.

Il nous semble que cet illogisme ressortit à un défaut de méthode qui est aussi un excès de méthodes. Plus haut, en effet, nous sommes partis de la méthode exposée par Postel pour atteindre la concorde : notons qu'elle ne coïncide pas clairement avec la méthode de conversion des musulmans que nous venons de résumer. Ajoutons que celle-ci ne recoupe pas non plus les treize pages de la « Première rencontre avec les musulmans ». Ces pages, indique Postel, sont déjà traduites en arabe : elles contiennent, par conséquent, les éléments à présenter par les missionnaires ; autrement dit, elles sont encore une méthode, ici par l'exemple. Or, elles s'ouvrent certes sur une démonstration de la Trinité, comme préconisé au livre IV<sup>31</sup>. Mais elles

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 331-338.

<sup>25</sup> « *sine ulla designatione, aut nominis odiosa traductione* » (*ibid.*, p. 332).

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 338.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 340.

<sup>30</sup> *AELC*, p. 7, *loc. cit.*

<sup>31</sup> *DOTC*, II, p. 249-251.

se poursuivent par des louanges du Christ et de l'Évangile d'après le Coran, sans exaltation préalable de la nature humaine<sup>32</sup>. Puis elles exhortent les princes musulmans à permettre la discussion sur le Coran, en des termes assez véhéments à l'égard de ce texte, mais aussi de Muhamed et même de ces princes<sup>33</sup>. Et enfin, elles s'achèvent sur l'importance du quaternaire dans l'harmonie universelle<sup>34</sup>, thème cher à Postel mais qu'on ne saurait rapporter aux préconisations mentionnées ci-dessus. Du reste, son caractère de méthode aurait dû rattacher cette « Première rencontre » au livre IV, semble-t-il : de ce point de vue, elle n'est pas à sa place. Même le livre I contient plusieurs adresses aux musulmans dans lesquelles on ne peut pas ne pas entendre des exemples de la manière dont il faut parler à ceux-ci, donc des éléments de méthode.

Le lecteur moderne pourrait légitimement se sentir ému par les apostrophes alors utilisées : « mahumédiques que j'aime d'autant plus que vous étiez une part de nous qui a péri<sup>35</sup> », « frères très chers<sup>36</sup> ». En réalité, ces apostrophes peuvent aussi bien relever de ce que Postel appelle ailleurs une « bienveillance feinte<sup>37</sup> », c'est-à-dire de ces « amorces de piété » sous lesquelles Vigenère considère qu'« il tend des fillets plus subtils que la pentière d'une araignée ny que le rets où furent enveloppez Mars & Venus par Vulcan en leur adultere<sup>38</sup> ». Pourtant, ces lignes sont importantes car elles signalent qu'il y a, dans le *De orbis terræ concordia*, quelque chose qui piaffe de répandre la bonne parole en terre d'islam. La préface de l'*Alcorani [...] et Evangelistarum concordia Liber* témoigne aussi de cette impatience : « si je suis assuré que les autorités ecclésiastiques en sont d'accord, j'ai décidé de présenter et d'exposer sans délai ma

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 251-258.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 259-261.

<sup>35</sup> « ô Mahumedici, quos magis amo, quia eratis pars nostri, quæ periit » (*ibid.*, I, p. 28).

<sup>36</sup> « fratres charissimi » (*ibid.*, p. 90).

<sup>37</sup> « benevolentia dissimulata » (*ibid.*, II, p. 136).

<sup>38</sup> Blaise de Vigenère, *Illustrations à l'Histoire de Chalcondile*, *op. cit.*, p. 501, à propos de l'adaptation de la première sourate sur laquelle s'ouvre la « Première rencontre avec les musulmans » (« *In nomine Dei misericordis pii. Laus Deo regi seculorum potentissimo sapientissimo optimo, a quo omnia, per quem omnia, & in quo omnia, pax consortibus ejus, & in veritate quærentibus eum : & clementia Dei & pax & misericordia sit supra omnes homines. Amen* », *DOTC*, II, p. 248) et qu'il traduit ainsi : « AU NOM de Dieu misericordieux & clement. Louange soit au souverain Roy des eternels siecles : tres-puissant, tres-sage, & tres-bon : duquel proviennent toutes choses, par lequel toutes choses subsistent : & auquel sont toutes choses en leur parfaict estre. Paix soit à ses fideles, & à ceux qui le cherchent en verité. La clemence debonnaire de Dieu, sa grace, sa mercy & misericorde soit estenduë sur toutes creatures. AINSI SOIT-IL ».

réflexion, dans leur langue, aux populations contre lesquelles j'écris<sup>39</sup> ». Mais d'un autre côté, cette impatience n'aurait pas lieu d'être si elle n'était empêchée. Or, d'autres perturbations dans le plan du traité sur la concorde universelle, des contretemps qui prennent cette fois-ci la forme de retards, paraissent témoigner de cet empêchement. La propre méthode de conversion des musulmans, au livre IV, est comme interrompue par une succession de vies apostoliques qui serviront certes à démontrer la vérité du christianisme, mais qui relèvent plus de la question *quoi* que de la question *comment*, que cette partie de l'ouvrage semble pourtant se proposer de traiter. La même observation vaudrait ensuite pour la réfutation du paganisme et de l'hindouisme, et surtout pour celle du judaïsme<sup>40</sup>, soit D3 dans notre numérotation, qui excède de loin le simple exposé de « la manière d'amener les juifs à la connaissance et à la foi dans le Christ<sup>41</sup> » : elle a plus d'un point commun avec la réfutation de l'islam exposée au livre II et, de fait, dans la méthode pour atteindre la concorde, elle semblerait plutôt relever du temps B. En somme, si le temps par nous appelé D a un statut particulier, s'il induit une certaine confusion des niveaux dont nous pouvons maintenant dire qu'elle joue un rôle essentiel dans les déséquilibres du plan adopté, cette confusion finit par le traverser lui-même et il ne peut s'épanouir entièrement.

Peut-être tous ces problèmes de construction trouvent-ils leur symbole dans ce fait, par lequel nous aurions pu commencer, tant il est évident : le plan du *De orbis terræ concordia* est présenté en tête de l'*Alcorani* [...] et *Evangelistarum concordia Liber*, c'est-à-dire en dehors du texte qu'il résume. On objectera que le *Concordia Liber* est un simple appendice du *De concordia*, mais il faut rappeler pourquoi cet appendice, de l'aveu de Postel, a été publié séparément :

Au livre IV [du *De orbis terræ concordia*], pour ne négliger aucune des nations agissant en dehors de la concorde de l'Église, je me suis attaqué aux cénévangélistes<sup>42</sup>. C'est pourquoi je n'ai pas l'intention d[']envoyer [à Oporinus] cette partie de l'œuvre. C'est pourquoi je n'ai pas l'intention de lui envoyer cette partie de l'œuvre. Elle ne plairait guère aux

---

<sup>39</sup> « *decrevi enim statim si primatibus ecclesie probatum iri cognovero, vel vitæ discrimine itidem populis contra quos scribo in ipsas eorum linguas commensum tradere & exponere* » (AELC, p. 8).

<sup>40</sup> DOTC, IV, p. 354-446.

<sup>41</sup> « *Judaeos ad Jesu Christi cognitionem & fidem adducendi modus* » (*ibid.*, p. 354).

<sup>42</sup> Évangélistes vains, du nom que Postel donne aux protestants.

Allemands, voire pourrait susciter de l'animosité à son égard, sous prétexte qu'il publierait un traité contre les lois reçues dans son État<sup>43</sup>.

Ces lignes sont, de notre point de vue, doublement significatives. Elles confirment, d'une part, que le livre IV, d'abord conçu comme une méthode de conversion, cède progressivement le pas à une réfutation en forme : rien, en effet, ne ressortit à une réflexion d'ordre théorique sur la manière de ramener les évangélistes au bercail, dans la comparaison qu'établit Postel entre leur doctrine et le Coran ; si cette comparaison avait été maintenue à sa place initiale, c'est-à-dire à la fin du *De orbis terræ concordia*, elle aurait posé le même problème que le propos sur le judaïsme. Il apparaît, d'autre part, que cette réfutation aurait été impubliable en terre protestante : autrement dit, qu'elle n'aurait pas été persuasive. L'aveu est pour le moins inattendu, de la part d'un auteur à ce point soucieux de proposer une rhétorique efficace de l'adresse à l'adversaire religieux : cette rhétorique est si chère à Postel qu'elle perturbe l'ordre d'un traité qui aurait pu être très clair, tant il procède à certains égards d'une soigneuse architecture ; mais l'évidence de son échec reste, en l'espèce, complètement impensée.

C'est ici que pourraient intervenir les explications par la pathologie et par le mysticisme. Un indice de fragilité psychologique<sup>44</sup> consiste parfois dans une certaine obsession de l'ordre, par laquelle le patient conjure la menace de ses désordres intérieurs, mais qui s'avère elle-même désordonnée, à force d'être obsédante : or, il est certain que la méthode, dont nous venons de constater les excès chez Postel, est une espèce de l'ordre. Irait dans le même sens le goût de l'humaniste pour la numérotation, qui offre des prises commodes sur une multiplicité que l'on ne sait comment classer : la numérotation régit l'*Alcorani [...]* et *Evangelistarum concordia Liber*, dont la comparaison procède selon vingt-huit axiomes communs successifs<sup>45</sup>, mais organise aussi l'exposé par sourates, qui se trouve au cœur du livre II *De orbis terræ concordia*. Et cependant, dans les deux cas, elle exhibe l'accumulation pour mieux persuader que l'adversaire est enseveli sous le nombre des arguments : ce qui est, d'un point de vue rhétorique,

---

<sup>43</sup> « Porro quia libro quarto ad finem in Cenevangelistas ne ullam nationem extra ecclesie concordia agentem prætermitterem egi, non est animus ad eum mittere eam operis partem, quæ non satis probaretur à germanis, & forsam illi concitaret invidiam. quod quæ contra receptas in sua republica leges agunt in lucem emitteret » (AELC, p. 12).

<sup>44</sup> Il n'est évidemment pas question de reprendre ici l'analyse clinique proposée par Henri Péquignot (« Le cas G. Postel », *Bulletin de l'Institut collégial européen*, Loches, 1975, « Folie et création. Actes du colloque de juillet 1975 », p. 45-51).

<sup>45</sup> AELC, p. 21-22, pour la première présentation de ces axiomes.

fort efficace. De même, un écrivain persuadé d'avoir reçu une faveur divine peut ne pas douter que Dieu continuera de lui prêter son mystérieux concours en temps opportun : or, l'*Alcorani [...] et Evangelistarum concordia Liber* complète le *De orbis terræ concordia*, mais est lui-même complété par un opuscule sur l'imminence du jugement dernier, *De judicio Dei jamjam imminente*<sup>46</sup>, qui nous signale dans quelle ambiance eschatologique baigne Postel au moment de composer ces textes ; cette ambiance est bien faite pour nourrir l'espoir d'une providence s'exerçant sur un mode prodigieux et contre toute raison. Mais à y regarder de plus près, ledit opuscule n'est pas complètement déraisonnable. Il n'entend pas prédire le jour du jugement, malgré une accumulation de dates et de calculs dans les dernières pages, mais conjecture avec moult précautions le moment approximatif de la parousie. Les dates et les calculs ont un but clairement comminatoire : ils visent à effrayer, comme un prêtre userait dans son prêche de la peur, pour convertir ses ouailles.

D'autres éléments biographiques sembleraient expliquer mieux les problèmes textuels constatés. Dans la vie qu'il consacre à Postel, André Thevet expose les traverses auxquelles celui-ci se heurta, et insiste en particulier sur ces deux adversités que constituèrent une enfance passée dans le besoin, après la mort de ses parents, puis les déboires consécutifs à la disgrâce du chancelier Poyet, son protecteur<sup>47</sup>. Les parties de son traité qui nous semblent en retard sur le plan général peuvent s'interpréter comme des démonstrations de savoir et comme des éléments de plaidoirie rendus nécessaires par ces traverses, dont elles seraient des sortes d'incarnations textuelles. Rares sont, en 1543, les écrivains qui pourraient réfuter le judaïsme avec la même érudition que l'ancien enfant pauvre de Barenton : sans doute est-ce là une manière, pour lui, de conforter sa place sur la scène intellectuelle de son temps, un procédé de légitimation sociale<sup>48</sup>. Mais ces résurgences de la réfutation font aussi office d'implicites plaidoyers. L'apologétique de Postel, pourrait-on dire, est une apologie. Elle indique quel bon chrétien il est, quel champion de l'orthodoxie. Or, cette apologie est d'autant plus importante

---

<sup>46</sup> Sur la première de couverture de l'édition citée, après *Alcorani seu legis Mahometi et Evangelistarum concordia Liber, in quo de calamitatibus orbi Christiano imminentibus tractatur*, on lit ceci : *Additus est libellus de universalis conversionis, judicii ve tempore, & intra quot annos sit expectandum, conjectatio, ex divinis ducta authoribus, veroque proxima*. Le libellus dont il est ici question se trouve aux p. 87-123 et son titre *De judicio Dei jamjam imminente* (ci-après *DJD*) apparaît p. 87.

<sup>47</sup> André Thevet, *Les vrais pourtraicts et vies des hommes illustres*, 1584, t. II, VI, 123, f. 588 v<sup>o</sup> – 589 r<sup>o</sup> et f. 589 v<sup>o</sup> – 590 r<sup>o</sup>.

<sup>48</sup> Le portrait par Lucien Febvre de Postel, « ce fils de paysan, orphelin à douze ans, tour à tour magister et valet de ferme en Beauce, [...] courant de François I<sup>er</sup> à Ferdinand, de Marguerite à Loyola, traqué ici, écouté ailleurs, traînant partout le fardeau d'une jeunesse misérable, sous-alimentée, privée de tout confort et de tout sommeil » (*Le Problème de l'incroyance. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 2003 [1<sup>ère</sup> éd. 1942], p. 109), nous semble, au fond, assez juste.

qu'il ne cache rien lui-même de ses démêlés de longue date avec la Sorbonne<sup>49</sup> et que, par ailleurs, ayant eu la fantaisie de défendre son protecteur disgracié devant François I<sup>er</sup>, il se trouve peu en cour<sup>50</sup>. Son propre revirement de fortune pourrait, au demeurant, lui inspirer des pointes assez acerbes. Ce passage du *De judicio Dei jamjam imminente*, en particulier, attire l'œil :

Quant aux faibles femmes chargées de péchés qu'ils gagnent à leur avis, elles apprennent toujours et jamais ne parviennent à la vérité : c'est assez évident, puisque très peu d'entre elles sont à la fois cénévangélistes et vertueuses. Je parle d'expérience, non sans honte ni douleur. Quand elles sont imprégnées du nouvel Évangile, leur charité va si loin qu'elles mettent de bon gré leur propre personne à disposition de leurs frères<sup>51</sup>.

Il n'est pas impossible qu'il contienne, par syllepse sur le mot de « frères », une allusion peu obligeante à l'attachement de Marguerite de Navarre pour François I<sup>er</sup> : l'inimitié qu'elle voue à Poyet a contribué à sa disgrâce, et s'est déportée sur son protégé<sup>52</sup>. Marguerite serait alors une des cibles principales de Postel, quand il attaque les « cénévangélistes de cour<sup>53</sup> ». Quoiqu'il en soit, l'auteur du *De orbis terræ concordia* s'est mis dans une position assez délicate pour avoir à afficher l'impeccabilité de son propos, et le regain intempestif de la controverse ou l'impossibilité pour l'écrivain de suivre ses propres préconisations de méthode en sont probablement des signes.

L'intérêt de Postel pour les missions, qu'un nombre relativement faible de ses contemporains partage, sinon de manière tout à fait théorique, et son appel à l'évangélisation de peuples musulmans tels que les Turcs, avec lesquels le roi de France entreprend plutôt de

---

<sup>49</sup> *AELC*, p. 8-12. Si ces pages de la préface sont bien rédigées en 1543 et s'il faut en croire l'indication « *ante duodecim annos* » (p. 10), Postel est en contentieux avec la Sorbonne depuis 1531.

<sup>50</sup> Sur cet épisode, voir *Prophet of the Restitution*, p. 40-42.

<sup>51</sup> « *Cæterum quod Mulierculas oneratas peccatis ducant in sententiam qua semper discunt & nunquam ad verum perveniunt satis patet, quod pauca admodum sunt Cenevangelistæ & pudicæ. Expertus loquor, non sine verecundia & dolore. Quæ novo sunt Evangelio imbutæ tanta sunt charitate ut etiam sui copiam libenter fratribus faciant* » (*DJD*, p. 113-114).

<sup>52</sup> André Thevet signale bien qu'il « encourut la haine & grande inimitié de la Royne de Navarre » (*Les vrais pourtraicts et vies des hommes illustres, op. cit.*, t. II, VI, 123, f. 590 r<sup>o</sup>). Rien dans sa biographie n'expliquerait à quelle autre personne de sexe féminin pourrait s'appliquer l'indication « *Expertus loquor* ».

<sup>53</sup> « *aulicis Cenevangelistis* » (*DJD*, p. 114 – dans la phrase suivante apparaît la même formule évoquant une expérience personnelle, complétée par une citation du satirique Perse, « *expertus loquor eos intus & in cute novi* »).

noyer des alliances, ne sont pas moins de nature à compliquer le plan de l'ouvrage<sup>54</sup>. Avant de dire comment on s'y prendrait pour ramener le monde à la concorde, il faut avoir convaincu les autorités religieuses et politiques que la recherche de cette concorde est opportune et que l'on entend bien la mener au nom du Christ. Le *De orbis terræ concordia* s'adresse à trois catégories de destinataires au moins, que l'on pourrait présenter par ordre inverse et appeler derniers, médians et prioritaires : il parle aux peuples à convertir, mais seulement par instants, pour ne pas laisser accroire à une sympathie suspecte ; aux futurs missionnaires, auxquels il faut expliquer les étapes à suivre, un peu plus longuement ; mais d'abord et avant tout à ces hommes d'Église et d'État sans lesquels il serait illusoire de prétendre parler aux précédents, et qu'il faut par conséquent rassurer, sur son orthodoxie, sur le bien-fondé d'une politique évangélisatrice, sur la capacité du christianisme à l'emporter par la raison. L'itinéraire qui conduirait en rêve de ceux-ci à ceux-là correspond, dans le livre II, au trajet qui mène d'une préface « aux hommes vraiment pieux » vers un épilogue en forme de « première rencontre avec les musulmans » : il fait beaucoup penser au plan de la *Cribratio Alkorani* de Nicolas de Cues, examen du Coran ouvert par une épître dédicatoire au pape Pie II et se refermant sur une adresse au calife de Bagdad<sup>55</sup>. Mais malgré ses impatiences prédicatrices, Postel n'a pas dissipé les craintes du public prioritaire, et c'est une autre raison pour laquelle son élan vers la méthode est entravé : l'heure de la question *comment* n'est pas encore arrivée. Ou plus exactement, il tente de la faire advenir, mais ces tentatives sont trop vite interrompues pour que cette méthode puisse se stabiliser et pour qu'il ne lui arrive pas à lui-même d'oublier quels problèmes cela pose.

La rhétorique qui lui tient tant à cœur et doit conduire à la concorde ne cesse pourtant de resurgir, et c'est par là que nous voulons finir. Postel y revient inlassablement : d'où vient que le défaut de méthode soit, chez lui, un excès de méthodes. Son traité n'est jamais réductible à l'apologétique traditionnelle, fondamentalement dirigée vers ceux-là seuls qui sont déjà convaincus des vérités qu'on leur présente : en lui subsiste toujours quelque chose qui veut s'adresser à d'autres destinataires, ou expliquer de quelle manière leur parler, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un plan plutôt maladroit finisse par résulter de ce désir. Nous avons montré ailleurs que la maladresse est bien souvent un signe d'ouverture à l'altérité, pour peu qu'on sache lui reconnaître son sens premier : on ne prend pas le risque de *mal s'adresser*, quand on

---

<sup>54</sup> *Concordia Mundi*, p. 8.

<sup>55</sup> Nicolas de Cues, *Le Coran tamisé*, texte latin et trad. par Hervé Pasqua, Paris, PUF, 2011, p. 50-53 et p. 290-307. Sur Postel et Nicolas de Cues, des éléments chez Maurice Gandillac, « Le thème postellien de la concorde universelle », dans *Colloque d'Avranches*, p. 191-197.

ne s'adresse qu'à soi ou qu'à ceux qui pensent comme soi<sup>56</sup>. Cette maladresse dit ici la fidélité de Postel à son dessein, malgré tous les obstacles rencontrés : elle porte témoignage qu'il ne renonce pas. Cette persistance a son panache.

Dans le *De orbis terræ concordia*, il y a une beauté du problème de plan.

---

<sup>56</sup> T. Vigliano, *Parler aux musulmans. Quatre intellectuels face à l'islam à l'orée de la Renaissance*, Genève, Droz, 2016 ; *L'islam e(s)t ma culture. Leçons d'histoire littéraire pour les jours de tourmente*, Presses universitaires de Lyon, 2017, chap. II, p. 51-83.